

Concours 2SEP 2026

Rapport de jury

Épreuve « arts du cirque »

I – Statistiques

Moyenne et échelle des notes obtenues (/20) : le faible nombre de candidats dans cette épreuve ne permet pas de communiquer ces informations.

II – Rapport

A - Les attendus par rapport à l'épreuve de la présente session

- **Épreuve pratique**

Il est attendu par le candidat de mettre en avant le plus haut niveau de virtuosité et d'expressivité au service du propos artistique. La mise en œuvre d'une motricité spécifique à la proposition est attendue, à son plus haut niveau de performance. Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur numéro et sur leur interprétation.

Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte du propos, de la construction (procédés de composition), de la motricité (spécifique à la discipline retenue options prises par rapport aux composantes du mouvement...), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique).

En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité circacienne et de sa maîtrise (virtuosité, prise de risque), et de l'engagement émotionnel (présence). La motricité utilisée doit entrer au service du propos artistique. C'est une épreuve d'arts du cirque, c'est-à-dire une épreuve qui allie la prise de risque au service d'un propos artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction du numéro tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

- **Epreuve orale (polyvalence)**

Il est attendu dans cette épreuve orale que le candidat puisse faire une analyse fine de sa prestation, en pointant les éventuels décalages entre la prestation recherchée et celle réalisée ; et en formulant des hypothèses explicatives.

Le candidat doit être capable d'explicitier son processus artistique. Le jury cherche à connaître les choix de création effectués, croisant les possibilités techniques et physiques du candidat mais aussi ses connaissances technologiques et culturelles.

Il est attendu également que le candidat s'ancre dans une réelle identité artistique à partir des différentes connaissances et expériences vécues en tant que spectateur et circassien.

B - Les points forts relevés dans les prestations

- **Épreuve pratique**

Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel, une motricité et une scénographie pertinente. L'exploitation des procédés de composition se fait au service d'une prise de risque et du propos artistique. L'espace scénique est construit en regard de l'intention artistique recherché. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes variés. On note une maîtrise de la motricité, avec une gestuelle singulière, nuancée et de la virtuosité. On remarque également un engagement émotionnel fort.

- **Épreuve orale (polyvalence)**

L'analyse de la prestation est précise puisque le candidat emploie habilement le vocabulaire spécifique à l'activité pour rendre compte de celle-ci. Les connaissances mobilisées pour expliquer les éventuelles fragilités du numéro sont cohérentes, maîtrisées et justifiées.

Le candidat est capable d'explicitier les différentes expérimentations autour de son processus de création artistique et l'exprime sur du long terme. Il est conscient des choix effectués, ceux-ci sont singuliers et adaptés au profil technique.

C - Les points faibles relevés dans les prestations

- **Épreuve pratique**

Si les attentes globales d'un numéro circassien sont respectées, le propos reste en partie caricatural. On assiste à une juxtaposition d'éléments techniques et chorégraphiques. La composition est linéaire, sans surprise. Les partis pris au niveau du choix de l'espace et des techniques utilisées sont maladroits. Le jeu scénique suit la musique sous une forme de redite. L'interprétation a tendance à être surjouée. La relation aux composantes du mouvement et la motricité spécifique à la discipline (acrobatie, jonglerie...) restent variées mais peu en lien avec le propos.

- **Épreuve orale (polyvalence)**

Dès l'analyse de la prestation, les connaissances biomécaniques, culturelles, technologiques sont fragiles et ne permettent pas d'étayer celle-ci. Elle reste donc globale et survolée tout comme la suite de l'entretien.

D - Les conseils de préparation

- **Épreuve pratique et orale**

Le processus de création demande un temps long de maturation afin d'effectuer des choix singuliers. Nous conseillons donc aux candidats d'anticiper ce temps de préparation sans attendre la phase d'admissibilité. Il est fortement recommandé aux candidats présentant cette épreuve de faire appel à un regard extérieur pendant la période d'élaboration du solo. Cela pourra amener à des débats pour affirmer les choix ce que qu'il convient de conserver ou non au sein du numéro. L'autoscopie permise par cet outil vidéo sera également une plus-value lors de l'oral pour repérer des décalages entre les intentions et les réalisations.

Nous conseillons vivement aux candidats d'aller voir des spectacles de cirque et de danse et/ou de visionner des vidéos sur les sites du CNAC ou d'Artcena par exemple. Il est aussi pertinent de lire des ouvrages sur le cirque et plus particulièrement sur son histoire pour densifier les connaissances culturelles.